

visarte
berufsverband visuelle kunst • schweiz
société des artistes visuels • suisse
società delle arti visive • svizzera
visual arts association • switzerland



RAPPORT ANNUEL 2010

Aperçu**Avant-propos****I Généralités**

1. Structure de visarte – association professionnelle des arts visuels
2. Statistiques au 1.1.2011

II Organes de visarte.suisse et activités 2010

1. Assemblée des délégués
2. Conférence des groupes
3. Rencontre des secrétariats
4. Rencontre des membres nationaux
5. Comité central et ses dicastères
 - 5.1 Présidence
 - 5.2 Affiliations
 - 5.3 Affaires sociales
 - 5.4 Genre, minorités et droit
 - 5.5 Art et bâtiment
 - 5.6 Communication
 - 5.7 Finances
 - 5.8 Formation
6. Poste administratif
 7. Commissions permanentes
 - 7.1 Commission d'admission
 - 7.2 Commission de la formation
 - 7.3 Commission des finances
 - 7.4 Collectif Communication
8. Dominantes de politique culturelle
 - 8.1 Loi sur l'encouragement de la culture (LEC)
 - 8.2 Droit de suite
 - 8.3 AIAP/IAA
9. Thème annuel « communication »

III Prestations de service

1. Institutions sociales
 - 1.1 Fondation caisse d'indemnité journalière pour les artistes visuels suisses
 - 1.2 Fonds de soutien pour les artistes visuels suisses
 - 1.3 Caisse de pensions et Réseau prévoyance culture
 - 1.4 Assurances
 - 1.5 Conseil juridique
2. Ateliers/séjours de création
 - 2.1 Fondation Samuel Buffat, Genève
 - 2.2 Fondation Eduard Bick, Tessin
 - 2.3 Atelier à la Cité Internationale des Arts, Paris
3. Publications/site Internet
 - 3.1 Art suisse
 - 3.2 Info-Bulletin
 - 3.3 Lettre du président
 - 3.4 Site Internet www.visarte.ch

IV Collaborations

1. Suisseculture et Suisseculture Sociale
2. ProLitteris
3. Coalition pour la diversité culturelle

V Projets

1. KiS – prix de la médiation des arts visuels en Suisse
 2. Manifestations
 - 2.1. Sécurité sociale

VI Résumé et Perspective 2011

Résumé

1. Thème annuel 2011
2. Sécurité sociale et prestations de service
3. Module de formation Sécurité sociale
4. Centre Art et bâtiment
5. KiS – prix de la médiation des arts visuels en Suisse
6. Propagande d'adhésion
7. Politique culturelle

Avant-propos

En 2010, la question principale pour visarte a été la situation financière de l'association et l'augmentation nécessaire des cotisations de membre. Les comptes annuels et la révision de l'année 2009 ont fait apparaître une nouvelle perte et il a fallu débloquer des provisions. Les raisons de la précarité financière étaient moins les dépenses, qui ont diminué par rapport à l'année précédente d'environ CHF 14 000.–, que les recettes. Elles ont diminué, en premier lieu du fait de la réduction de subvention de CHF 44 000.– depuis 2000 de l'Office fédéral de la culture (OFC). Comme il avait déjà été annoncé en 2009 et discuté tant à l'Assemblée des délégués qu'à la conférence des groupes 2009, l'Assemblée des délégués s'est vu proposer, le 29 mai 2010, de procéder à une augmentation des cotisations de membre de CHF 35.– pour les membres actifs. Cette proposition a été adoptée à une large majorité. En été, un décompte rectificatif a été envoyé aux membres actifs. La vague de démissions que l'on craignait s'est limitée à quatre membres.

I GÉNÉRALITÉS

1. Structure de visarte – association professionnelle des arts visuels

L'association professionnelle visarte comprend 18 groupes régionaux et le groupe d'intérêt queux pour les questions de genre. Depuis la fondation (2001), aucun nouveau groupe n'a été créé au niveau national. Une première révision des statuts a été approuvée par l'Assemblée des délégués de 2004, la seconde l'a été par celle de 2008. Les objectifs à moyen et à long terme sont définis dans un nouveau profil directeur, un pour visarte.suisse et un pour les groupes, approuvé par l'Assemblée des délégués 2008. De même, le site Internet a été refondu, il indique entre autres les prestations de service de visarte.suisse. De plus, diverses notices et guides pratiques à télécharger sont disponibles dans le domaine réservé aux membres. Le travail de la Commission de la formation fondée en 2007 s'est poursuivi en 2010, de même que la mise en place du Centre Art et bâtiment, pour lequel des ressources financières supplémentaires ont été acquises. Le nouveau collectif communication a entrepris ses travaux et a défini divers champs d'action pour améliorer la communication, avant tout entre le Comité central, le poste administratif et les groupes.

2. Statistiques au 1.1.2011

Effectif des membres au 1.1.2011:
 Membres actifs: 2401; dont 1195 femmes et 1206 hommes
 Membres exclusivement nationaux: 173
 Newcomers: 53; dont 32 femmes et 21 hommes
 Membres donateurs: 650
 Membres d'honneur: 14
 Architectes: 154

Nouvelles affiliations de membres actifs 2010: 56
 Nouvelles affiliations de newcomers 2010: 33

II ORGANES DE VISARTE.SUISSE ET ACTIVITÉS 2010

1. Assemblée des délégués

L'Assemblée des délégués ordinaire a eu lieu le 29 mai 2010 sur le bateau « Stadt Bern » à Thoune. Elle était organisée en collaboration avec le groupe visarte.

berne. Le point principal de la réunion était le budget 2010, qui prévoyait une augmentation des cotisations des membres actifs de CHF 35.–. Après que l'augmentation, qui a fait l'objet d'une votation séparée, a été adoptée par 50 voix contre 21 et 3 abstentions, le budget a été approuvé sans modifications.

Les membres du Comité sortants Heinrich Gartentor, David Curchod, Kathrin Frauenfelder, Alex Mesmer et Eva-Maria Würth ont été réélus en bloc à l'unanimité, et Heinrich Gartentor a été maintenu dans sa charge de président central par acclamation. Contrairement à l'année précédente, l'Assemblée des délégués s'est terminée ponctuellement, et a été suivie de l'inauguration de l'exposition « Eine Handvoll art » (une poignée d'art) sur le bateau. Le dîner a été servi sur le pont. Le lendemain, le programme-cadre proposait une visite de la ville guidée par Heinrich Gartentor sur le thème « Art et bâtiment » et une visite du musée d'art de Thoune.

2. Conférence des groupes

Le 27 novembre 2010, les responsables des groupes et le Comité central se sont réunis pour la conférence des groupes dans les nouveaux locaux du poste administratif de Zurich. Avant la pause, il a été surtout question des projets du collectif Communication, notamment du journal des membres prévu. Urs Dickerhof a donné un bref exposé sur les donateurs. Après la pause, il a été question de la future Antenne romande, du nouveau contrat d'œuvre pour les projets Art et Bâtiment et des efforts entrepris dans le domaine douanier.

3. Rencontre des secrétariats

La rencontre des secrétariats s'est tenue le 21 février 2010 à la Helferei Grossmünster de Zurich. On s'était retrouvé auparavant au poste administratif de visarte.zurich et Regine Helbling a présenté les nouveaux vitraux de Sigmar Polke dans la cathédrale de Zurich.

4. Rencontre des membres nationaux

Pour la première fois, le 12 mars 2010, une manifestation a eu lieu pour les membres nationaux qui n'ont pas la possibilité de se rendre à des manifestations d'un groupe régional. Dans les locaux de Perla Mode à Zurich, une information a été donnée sur diverses prestations de service de visarte.suisse. Des spéciali-

stes des assurances ont présenté les possibilités de conclure des assurances d'atelier et de transport, de souscrire à une caisse maladie et à une assurance d'indemnité journalière maladie supplémentaire. Anina Schenker a présenté son programme de documentation « Beryll ». Par ailleurs un apéritif était offert pour favoriser les échanges.

5. Comité central et ses dicastères

En 2010, le Comité central a tenu 6 réunions.

Répartition des mandats et des sièges:

AIAP/IAA: Alex Meszmer

Fondation Bick: Alex Meszmer

Fondation Buffat: Heinrich Gartentor et Regine Helbling

Fondation caisse d'indemnité journalière :
Eva-Maria Würth

Fonds de soutien: Eva-Maria Würth

Jury Atelier Paris: Heinrich Gartentor, Kathrin Frauenfelder, Alex Meszmer, Eva-Maria Würth et Regine Helbling

Suisseculture: Regine Helbling

Suisseculture Sociale: Eva-Maria Würth, à partir du 16 juin 2010 Regine Helbling

ProLitteris: Regine Helbling

5.1 Présidence, Heinrich Gartentor, Horrenbach

Le président central est chargé de la direction stratégique de l'association. Il la représente vis-à-vis de l'extérieur, assure le suivi des affaires courantes, est membre de la Commission des finances (avec Sergio Magnoni et Regine Helbling) et du collectif Communication (avec Alex Meszmer et Regine Helbling). Le président central est le premier interlocuteur de la direction administrative, il prépare avec elle les réunions du Comité central et les préside, de même que les conférences des groupes et l'Assemblée des délégués. Six réunions du CC, une conférence des groupes et l'Assemblée des délégués ont eu lieu en 2010. Le président central a dirigé en sus le jury de l'atelier Paris et la manifestation annuelle pour les membres exclusivement nationaux.

Le président central a rédigé la « FAQ sur l'art » et les réponses, qui sont consultables à l'adresse visarte.ch. Dans la fonction de président central, il a prononcé des discours (entre autres pour le prix de la médiation artistique), écrit des textes pour divers médias, élaboré avec la direction administrative la prise de position sur le message sur la culture, joué un rôle actif dans la

défense des intérêts des arts visuels dans le cadre de la nouvelle loi sur l'encouragement de la culture et a entretenu les relations avec les personnalités politiques. Le président central siège d'office à la Fondation Buffat et à partir de 2011 à la Fondation Bick.

5.2 Affiliations, responsable David Curchod, Lausanne

La Commission s'est réunie le 17 avril et le 13 novembre 2010 à Zurich. Elle a traité 91 dossiers, parmi lesquels elle a accueilli 56 nouveaux membres.

Par ailleurs 33 newcomers se sont inscrits. Les newcomers ne remplissent les conditions d'affiliation qu'en partie dans un premier temps. Ils peuvent être membres pendant trois ans à un tarif préférentiel avant de présenter leur candidature de membres actifs.

5.3 Affaires sociales, Responsable Eva-Maria Würth, Zurich

1. Nouvelles des fondations :

Eva-Maria Würth représente visarte.suisse au Conseil de fondation du fonds de soutien pour les artistes visuels suisses et de la caisse d'indemnité journalière des artistes visuels. L'année dernière, les conseils de fondation ont tenu chacun deux réunions. Les deux fondations ont accompli leurs tâches comme d'habitude et reposent sur des bases financières solides. Comme l'annonçait le Rapport annuel de l'année dernière, la banque de données des membres de la caisse d'indemnité journalière a été mise au net et comparée avec celle de visarte afin de pourvoir à ce qu'il n'y ait pas de lacune d'assurance.

2. Caisse de pensions

En 2010, certains groupes régionaux ont organisé des manifestations sur la sécurité sociale, avec pour dominantes la prévoyance-vieillesse, l'assurance invalidité et la nouvelle ordonnance sur l'AVS. L'offre de caisse de pensions facultative créée en 2009 par visarte ouvre aux membres actifs des améliorations potentielles considérables. L'année dernière, quelques membres se sont à nouveau affiliés à une caisse.

5.4 Genre, minorités et droit, Responsable Natalia Schmuki, Berne

Au cours de l'exercice, plusieurs entretiens ont été menés avec divers avocats dans le but d'évaluer de nouvelles possibilités de conseil juridique tant pour les

membres que pour le Comité central. De nouvelles conventions devraient être signées en 2011. Un autre entretien avec l'Administration des douanes a eu lieu, en présence d'experts de l'administration de la taxe sur la valeur ajoutée. Les questions douanières ainsi que celles qui touchent la taxe sur la valeur ajoutée sont inextricables pour les artistes; l'objectif de trouver des solutions simples n'est pas encore près d'être atteint. Si l'on veut développer des instruments efficaces de maîtrise des innombrables questions et formulaires administratifs en rapport avec la douane et la taxe sur la valeur ajoutée, il faudra entamer des négociations au niveau européen avec des associations apparentées. Les questions fiscales s'avèrent tout aussi complexes et fastidieuses puisque dans de nombreux cantons, le statut de créateurs professionnels est refusé aux artistes. De plus, il a fallu adapter les statuts de certains groupes dans l'optique de la nouvelle catégorie de membres newcomers et les faire vérifier par le Comité central.

5.5 Art et bâtiment, responsable Kathrin Frauenfelder, Zurich

En 2010, le modèle d'un contrat d'œuvre pour les projets Art et bâtiment a été élaboré en collaboration avec un avocat spécialisé. Il est destiné à servir aux artistes, architectes et mandants impliqués dans des projets Art et bâtiment. Le modèle se fonde sur le règlement des concours élaboré par visarte. Le contrat d'œuvre a été discuté au cours des réunions du CC et à la conférence des groupes et soumis à la commission de la concurrence (COMCO) de visarte.suisse centrale pour consultation.

Pour la mise en place du Centre Art et bâtiment, la Fondation Ernst-Göhner a promis une contribution de CHF 30 000.-, étalée sur deux ans et avec option de reconduction. Visarte sollicitera d'autres fondations. L'OFC a promis des contributions pour certains projets sectoriels du Centre.

5.6 Communication, responsable Alex Meszmer, Pfy

Au dicastère communication, les résultats de l'atelier de communication ont été mis en œuvre en 2010 à la conférence des groupes de novembre 2009. En septembre, le collectif Communication se constituait des membres suivants: Ester Bättig, visarte.suisse centrale; Salomé Bäumlín, visarte.berne; Daniel Gämperle, visarte.jura; Christian Jelk, visarte.vaud; Regine Helbling, visarte, poste administratif; Heinrich

Gartentor, président central et Alex Meszmer (Présidence), Comité central. La première des deux réunions a été animée par Mirko Baumann de Patrick Rohr communication. Il a principalement été question de savoir comment accomplir les deux tâches principales – distribution des rôles du poste administratif, du Comité central et des groupes ainsi qu'une meilleure communication au sein de visarte. Le collectif a convenu de travailler aux tâches suivantes: un journal des membres, pour informer tous les membres des questions et préoccupations importantes; une « Antenne romande », intermédiaire des groupes de Suisse romande, l'élaboration et l'extension d'options de perfectionnement pour artistes, l'aménagement de la FAQ / ou d'un Vademecum sur le site Internet, des facilités de paiement pour les membres et la production de matériel publicitaire et d'information. Avant tout, la conception d'une nouvelle revue des membres, qui informe d'une part sur les questions d'actualité, donne des conseils et des astuces, décrit des cas de figure et met à disposition des informations pour le quotidien des artistes est une tâche centrale que se donne le collectif.

En janvier 2011, un numéro intermédiaire du magazine « Art suisse » est paru sur le thème « Qu'est-ce que l'art suisse? » sous forme d'un bloc-notes qui met en scène le monde artistique suisse, mais résume aussi des propositions et des questions sur la suite de la conception et l'avenir du magazine. La nouvelle conception sera aussi discutée en rapport avec la nouvelle revue des membres.

5.7 Finances, responsable Sergio Magnoni, Epalinges

Au 1^{er} janvier 2010, le Comité central a décidé de changer de société comptable. Comme l'ancienne comptable responsable, Mme Marie-Therese Fasser de Fasser & Leuenberger partait en retraite, l'occasion de changer se présentait. La comptabilité est faite à présent à la Fondation Brunau, qui établit les comptes annuels 2010 pour la première fois. La tentative de transférer aussi la facturation à la Fondation Brunau ne s'est pas avérée judicieuse; elle est à présent à nouveau effectuée au poste administratif avec l'aide d'un nouveau programme. La facturation a posteriori de l'augmentation de cotisation et le contrôle des entrées n'ont toutefois pu être maîtrisés que par une organisation comme la Fondation Brunau.

5.8. Formation, responsable Urs Dickerhof, Bienne

La Commission de la formation a tenu trois réunions en 2010. Il s'agissait prioritairement d'élaborer un module de formation « Sécurité sociale » par Philippe Sablonier et de le mettre en œuvre, si possible dès septembre/octobre 2011, sous forme de test Beta.

Le représentant de visarte est Edi Aschwanden, artiste et Chef de la propédeutique Bienne de l'Ecole d'arts visuels Berne et Bienne, membre de la Commission Fédérale des hautes écoles spécialisées (expert de la procédure de reconnaissance des arts visuels de l'Ecole d'arts visuels de St-Gall). Il a entre-temps reçu ce mandat qui dure jusqu'en janvier 2014.

A mentionner également une manifestation de deux jours de la Haute école des arts de Zurich en avril 2011 (« Vivre de l'art! Nouvelles carrières et options d'activités rémunérées en art, culture et économie créative »). Du côté de visarte, Heinrich Gartentor et Regine Helbling ont participé à une réunion préparatoire.

6. Poste administratif

Rien n'a changé aux effectifs de personnel du poste administratif en 2010. Regine Helbling, Directrice administrative, dirige le poste administratif à un taux d'occupation de 80 %. L'assistante du poste administratif, Cornelia Mattich, travaille à 70 % pour l'association. Le poste de collaboratrice scientifique de Sara Izzo (40 %) a été reconduit pour un an en octobre. Outre la coordination des prestations de service et les renseignements à nos membres par téléphone et par écrit, il a fallu déménager le poste administratif de la Räflestrasse 32 à la Kasernenstrasse 23. Les nouveaux locaux offrent divers avantages: ils sont nettement plus centraux, à cinq minutes à pied seulement de la gare principale Zurich. De plus, d'autres associations culturelles sont domiciliées au même étage, à commencer par Suisseculture. Cela permet un échange constant et facile en ces temps difficiles pour la politique culturelle. De plus, les nouveaux locaux sont plus petits, et donc un peu moins chers que les anciens.

Au second semestre, il a été question avant tout de la prise de position sur le message sur la culture 2012–2015, qui a occupé la Directrice administrative et donné lieu à de nombreux entretiens avec d'autres associations ainsi qu'avec des représentants de l'OFC et de Pro Helvetia. En même temps, il a fallu concevoir et réaliser le numéro extraordinaire d'Art suisse, qui a coûté beaucoup d'énergie. De plus, la nouvelle

brochure visarte pour la propagande d'adhésion a été produite.

Pour l'administration, la migration de la tenue des comptes, d'abord à la Fondation Brunau puis sur le nouveau logiciel a été une tâche exceptionnelle, de même que la logistique des calculs a posteriori pour l'augmentation de cotisation.

7. Commissions permanentes

7.1 Commission d'admission

La Commission d'admission se composait en 2010 de: David Curchod (CC, visarte.vaud, présidence), Cornelia Ackermann (visarte.argovie), Irène Zdoroveac-Buffat (visarte.bâle), Gianin Conrad (visarte.grisons), Christian Herter (visarte.suisse centrale), Patricia Jacomella Bonola (visarte.tessin), Nikolaus Loretan (visarte.haut-Valais), Christin Markovic (jusqu'en avril) / Andreas von Gunten (à partir de novembre) (visarte.berne) et Ursula Schertenleib (jusqu'en avril) / Alex Zwahlen (à partir de novembre) (visarte.zurich). Elle s'est réunie le 17 avril et le 13 novembre 2010.

7.2 Commission de la formation

La Commission de la formation a été constituée en 2007. Elle a pu reprendre son travail à plein régime en automne avec le membre du Comité central spécialement désigné pour ce dicastère. Les membres de la Commission de la formation sont: Urs Dickerhof (CC, présidence), Rambert Bellmann (HSLU), Sandi Paucic (F+F), Christof Schelbert (FHNW), Eva-Maria Würth (CC).

7.3 Commission des finances

En 2009, la Commission des finances a commencé ses travaux. Elle prépare les affaires financières de l'association, établit le budget et dresse le bilan. La Commission est formée de Sergio Magnoni (CC, présidence), Regine Helbling (direction administrative) et Heinrich Gartentor (président central).

7.4 Collectif Communication

Le collectif Communication a été fondé en automne 2009, il a entrepris son travail en 2010. Ses membres sont Alex Meszmer (CC, présidence), Heinrich Gartentor (président central), Ester Bättig (visarte.suisse

centrale), Salomé Bäumlín (visarte.berne), Daniel Gämperle (visarte.jura), Christian Jelk (visarte.vaud), Enrico Luisoni (visarte.bâle), Regine Helbling (poste administratif).

8. Dominantes de politique culturelle

8.1 Loi sur l'encouragement de la culture (LEC)

Lors de la session d'hiver 2009, le Parlement a approuvé en votation finale la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement de la culture. La Suisse se donne une telle loi pour la première fois dans son histoire. En été 2010, l'Office fédéral de la culture (OFC) a mis le message sur la culture 2012–2015 en consultation. Il présente les grandes lignes de l'encouragement de la culture que la Confédération a l'intention de réaliser. Il faudrait environ CHF 48 millions de francs supplémentaire pour accomplir de manière efficace toutes les tâches de l'encouragement de la culture, à savoir environ CHF 190 millions de francs pour les quatre ans. Les arts visuels perdent environ un tiers de leurs ressources. La raison en est que la culture, selon le Conseil fédéral, ne doit pas coûter plus que jusqu'ici, alors que le Parlement a inscrit de nombreuses nouvelles tâches dans la loi. visarte.suisse a participé à une audition à l'OFC et mené des entretiens avec les représentants de l'OFC et de Pro Helvetia. Sous la direction de Suisseculture, une prise de position a été rédigée pour tous les secteurs de la culture. visarte.suisse a contribué au chapitre des arts visuels et remis en sus une prise de position détaillée concernant les arts visuels.

En 2011, les entretiens doivent se poursuivre pour que la perte soit aussi minime que possible. Le Parlement décidera en été 2011 qui recevra quel encouragement de 2012 à 2015. Pour visarte, il n'y aura guère de changement. Les organisations culturelles comme la nôtre devraient continuer à être encouragées pour leurs prestations de service en faveur des artistes.

8.2 Droit de suite

En mars, visarte.suisse a organisé à Romainmôtier une session à huis-clos pour un point de la situation sur le droit de suite. Les participants étaient des représentants du commerce de l'art, des musées, des artistes, de ProLitteris, de l'Office fédéral de la culture et de l'Institut de la propriété intellectuelle (IPI) (cf. aussi section IV).

8.3 AIAP/IAA

Les répercussions de la crise financière se sont fait sentir même en 2010 et ont conduit entre autres à la démission de la présidente d'AIAP Europe. Alex Meszmer a été élu en juin 2010 Vice-président par intérim et a participé à l'organisation de l'AG à Bratislava.

Sur invitation de GBK Berlin, Eva Maria Würth et Alex Meszmer ont assisté à un atelier sur la sécurité sociale des artistes visuels en Europe à Berlin. L'atelier à huis clos s'est déroulé en coopération avec la représentation de la Commission Européenne à Berlin et s'est consacré aux questions de coordination des systèmes d'assurances sociales en Europe du point de vue des artistes visuels. Vu le règlement UE, il s'est surtout agi des expériences des artistes mobiles ainsi que notamment de la question de la transparence et de la praticabilité des réglementations.

En 2010, 41 cartes AIAP/IAA ont été établies pour des artistes qui ne sont pas membres de visarte.

9. Thème annuel Communication

Vu l'importance de la question de la communication pour visarte et dans l'optique des tâches incombant au collectif Communication, il s'imposait d'en faire le thème annuel. Cf. II 5.6.

III PRESTATIONS DE SERVICE

1. Institutions sociales

1.1 Fondation caisse d'indemnité journalière pour les artistes visuels suisses

En 2010, la caisse d'indemnité journalière a versé des prestations d'un montant d'environ CHF 88 000.–, ce qui équivaut à une diminution d'environ CHF 28 000.– par rapport à l'année précédente.

1.2 Fonds de soutien pour les artistes visuels suisses

Le fonds de soutien a fait face à des demandes portant sur une somme d'environ CHF 9500.– jusqu'à fin décembre 2010, et l'action de Noël a permis de verser au total CHF 12 000.– à des artistes dans le besoin. Les recettes du fonds de soutien des redevances obligatoires par cantons, villes, associations des beaux-arts

et artistes sont soumises par nature à des variations et dépassent d'environ CHF 4000.– la valeur de l'année 2009.

1.3 Caisse de pensions et Réseau prévoyance culture

Depuis 2009, les artistes indépendants qui sont membres actifs de visarte peuvent assurer leur revenus chez l'une des deux caisses de pensions avec lesquelles visarte.suisse a conclu une convention. Le réseau prévoyance culture permet aux bailleurs de fonds, comme p. ex. la Confédération, les cantons et les communes ou les fondations de verser les cotisations de l'employeur sans complications administratives pour tous les assurés.

1.4. Assurances

visarte.suisse a conclu des contrats-cadres d'assurance d'atelier et de transport avec Axa Art, de compléments d'assurance maladie, ainsi que d'assurance d'indemnité journalière maladie avec CSS en complément de la caisse d'indemnité journalière. Les membres peuvent donc profiter d'assurances à un tarif préférentiel.

1.5 Conseil juridique

En 2010, visarte.suisse a continué à travailler avec ses conseillers juridiques, Dominic Ruh d'artlex, Bern et Christine Weisskopf, Zurich. Dans plusieurs cas, ils ont conseillé des membres. Il s'agissait de cas de droit d'auteur, de problèmes avec les galeries, de réclamations, de problèmes de contrat Art et bâtiment et de cas d'assurance. Les problèmes d'impôts, d'activité indépendante et les questions douanières se posent de plus en plus. Pour la Suisse romande, Maître Jean-Claude Morisod de Fribourg a assuré le conseil.

2. Ateliers /séjours de création

2.1 Fondation Samuel Buffat, Genève

La Fondation Buffat, propriété de visarte, a été fondée en 1988. Son but est d'utiliser la maison laissée en 1985 par le sculpteur Samuel Buffat à son décès comme lieu de rendez-vous, de séjours d'études, d'échange et d'atelier pour peintres, sculpteurs, architectes et créateurs en arts visuels ainsi que

comme local d'exposition. La maison offre un logement à cinq étudiants, en règle générale de l'HEAD (Haute école d'art et de design Genève). Ils sont responsables de l'entretien de la maison.

La Fondation est dirigée par un Conseil de fondation présidé par Monsieur Joël Chervaz, architecte de Fully, depuis 1999 (membre d'honneur de visarte depuis l'AD 2009 à Brigue). Le Conseil de fondation se réunit une fois par an afin de discuter le budget annuel, les décomptes et la sélection des étudiants. L'atelier est désormais aussi référencé sur le site Web de visarte.suisse.

Même si l'exploitation actuelle de la maison donne satisfaction, l'avenir à moyen terme reste difficile. Le maigre budget, lié à des recettes de loyers, ne permet pas à la Fondation de procéder à des investissements importants. Le bâtiment date des années 50 et n'a jamais été rénové. Seuls les travaux d'entretien courants ont été exécutés. Si des rénovations importantes s'avèrent nécessaires, la Fondation sera confrontée à des difficultés financières. Le Conseil de fondation examine diverses options et mesures de construction propres à assurer l'avenir de la Fondation.

2.2 Fondation Eduard Bick, Tessin

La Fondation possède trois maisons (atelier-appartement Bick et maison du fondateur Eduard Bick) à S. Abbondio au lac Majeur ainsi que la «Casa Maria» à Costa Intragna. Depuis des années, la Fondation doit fonctionner avec de modestes ressources financières. Comme la situation financière s'est constamment détériorée ces dernières années et que des réparations à la Casa Bick s'imposaient, le Conseil de fondation et visarte.suisse ont commandé une étude qui a été achevée en 2010 et qui révèle que seules des mesures draconiennes peuvent empêcher une faillite. Les diverses options sont examinées avec l'aide d'avocats. En même temps, le Conseil de fondation doit être reconstitué pour pouvoir prendre des décisions. Le Comité central a mis à disposition de la Fondation Bick un nouveau prêt de CHF 25 000.– pour qu'elle puisse payer les factures les plus nécessaires.

2.3 Atelier à la Cité Internationale des Arts, Paris

L'Atelier de la Cité Internationale des Arts de visarte.suisse à Paris a été 2010 attribué aux créateurs suivants pour un semestre chacun: Nicole Ottiger et Judit Villiger. Les deux bourses de Paris de CHF 5000.– chacune sont financées par le versement de la Fondation

Symphasis (anc. Fondation artistique de l'économie suisse). De nouveaux entretiens s'imposent avec la Fondation Symphasis sur d'éventuelles démarches en vue de la sécurisation à moyen et à long terme de l'atelier. Un dépliant d'appel à des donateurs potentiels qui présente la Fondation a été produit par le conseiller de Crédit Suisse.

3. Publications /site Internet

3.1 Art suisse

Le numéro intermédiaire d'Art suisse 2010 est paru sous forme de bloc-notes A4 sous le titre « Qu'est-ce que l'art suisse ? » Il s'agissait de questionner par ce titre tant le milieu artistique suisse que l'avenir de la revue. Le contenu et la composition formelle du numéro ont suscité des échos très positifs.

3.2 Info-Bulletin

Notre Info-Bulletin est paru une seule fois en 2010 en raison du surcroît de charge du poste administratif (déménagement) sous forme de Newsletter PDF sur le site Internet de visarte. Il a été à nouveau annoncé par une carte d'artiste (reproduction d'une œuvre de Loredana Sperini) avec le sommaire du bulletin.

3.3 Lettre annuelle du président

Les membres qui ont reçu de visarte.suisse la facture supplémentaire de CHF 35.– avec l'annonce de l'augmentation des cotisations de membre ont également reçu une lettre du président central qui énumérait entre autres les réductions dont bénéficient les membres actifs de visarte.

3.4 Site Internet www.visarte.ch

Le site Internet est très fréquenté. Cela se traduit par le fait que le poste administratif reçoit nettement moins d'appels téléphoniques sur des questions dont les réponses se trouvent sur le site. Par ailleurs les dossiers de candidats correspondent en moyenne nettement mieux aux conditions requises. Cependant, il faudrait améliorer le site en permanence et restructurer encore une fois la navigation plus clairement en 2011. De plus, une plate-forme de mises au concours sera mise en place, qui devrait fortement élargir l'éventail d'appel d'offres. visarte a pour but d'être la

première adresse des mises au concours pour artistes. L'OFC a alloué CHF 20 000.– supplémentaires pour l'organisation de la plate-forme et sa publicité.

IV COLLABORATIONS

1. Suisseculture et Suisseculture Sociale

Les diverses phases de la consultation sur le message sur la culture 2012–2015 ont tenu le premier plan des activités de Suisseculture. Les associations exercent leur droit d'être consultées par l'intermédiaire de Suisseculture. Regine Helbling est membre du collectif de suivi de cette mise en œuvre.

Regine Helbling a repris en 2010 le siège d'Eva-Maria Würth au Comité de Suisseculture Sociale. Les tâches de Suisseculture Sociale ont été transférées au réseau prévoyance culture afin de faire avancer l'établissement des solutions de caisses de pensions pour artistes et de pratiquer le lobbying chez les bailleurs de fonds.

2. ProLitteris

Regine Helbling a participé à trois réunions du Comité de ProLitteris et à l'Assemblée générale de septembre à Berne. La question du droit de suite a été reprise et discutée lors d'une session à huis-clos à Romainmôtier (cf. aussi II 8.2). Les artistes visuels concernés sont toujours incités à militer avec insistance pour une modification de loi, afin qu'ils bénéficient un jour d'une indemnité lors des ventes de leurs œuvres par le commerce de l'art! Les membres de ProLitteris peuvent toujours – parallèlement aux droits de reproduction « classiques » – régler les licences d'utilisation de leurs œuvres sur Internet via la société de gestion.

3. Coalition pour la diversité culturelle

Plusieurs groupes de spécialistes (un pour chaque discipline artistique) ont participé à des ateliers organisés par la Coalition pour la diversité culturelle afin de déterminer des dominantes et des propositions pour la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO pour la diversité culturelle. visarte.suisse y était représentée avec Regine Helbling dans le groupe « arts visuels/photographie ».

V PROJETS

1. KiS, prix de la médiation des arts visuels en Suisse

La cérémonie d'attribution du Prix de la médiation des arts visuels en Suisse a eu lieu en janvier 2010. Le prix était décerné pour la deuxième fois en 2009 avec la Société suisse des Beaux-Arts. Il a été attribué à Esther Eppstein (Message Salon à Zurich) ainsi qu'à Chri Frautschi (Lokal-int à Bienne). Toutes deux sont membres actives de visarte. La cérémonie a eu lieu chez Perla Mode à Zurich, dont le Message Salon



Lokal-int, Bienne



Message Salon, Zurich

2. Manifestations

2.1 Sécurité sociale

Plusieurs séances d'information sur les questions « Caisse de pensions » et « réseau prévoyance culture » ont eu lieu chez les groupes régionaux (p. ex. dans le cadre d'une AG).

VI RÉSUMÉ ET PERSPECTIVE 2011

Résumé

Les activités de visarte.suisse ont eu plusieurs dominantes en 2010:

Finances : la situation financière de l'association a dû être assainie d'urgence. L'AD a approuvé une augmentation des cotisations de membre de CHF 35.– par membre actif à une large majorité.

Politique culturelle : en été, l'OFC a mis le message sur la culture 2012–2015 en consultation. visarte a participé à la prise de position de Suisseculture pour tous les arts et rédigé la sienne propre sur les questions spécifiques aux arts visuels.

Communication : le collectif Communication formé en 2009 a entrepris ses travaux en 2010, défini ses champs d'activités et élaboré les premiers concepts, notamment un projet de nouveau journal des membres.

Centre Art et bâtiment: le modèle d'un contrat d'œuvre a été terminé, d'autres guides suivront.

visarte.suisse a reçu une promesse de contribution de CHF 30 000.– de la Fondation Ernst Göhner pour la mise en place du Centre Art et bâtiment.

Art suisse: un numéro intermédiaire du magazine « Art suisse » est paru sur le thème « Qu'est-ce que l'art suisse? » sous forme d'un bloc-notes qui met en scène le monde artistique suisse, mais aussi l'avenir du magazine.

En été 2010, le poste administratif a pris possession de ses nouveaux locaux à la Kasernenstrasse 23 de Zurich.

1. Thème annuel 2011

L'activité du collectif Communication en est encore à ses débuts. Pour le bon fonctionnement futur de l'association, il est indispensable que la communication passe bien entre le Comité central et le poste administratif d'une part, et les groupes régionaux, les membres et l'opinion publique d'autre part. De grand pas ont déjà été faits, mais il y a encore des mesures à prendre. Comme il s'agit d'une question centrale, elle a été reconduite pour le thème annuel 2011.

2. Sécurité sociale et prestations de service

Les travaux de diffusion de la solution Caisses de pensions se poursuivent. Grâce au module de formation « Sécurité sociale », qui sera proposé à partir de l'automne 2011 aux écoles supérieures, les étudiants

commenceront déjà à se familiariser avec les solutions de prévoyance-vieillesse.

Le conseil juridique va également s'agrandir, notamment en matière de fiscalité et de douane.

3. Module de formation Sécurité sociale

La collaboration avec les écoles supérieures devrait être renforcée. Pour ce faire, en automne 2011 probablement, le module sur la sécurité sociale que visarte a été chargée d'élaborer sera proposé pour la première fois à plusieurs écoles. En même temps, sur une initiative de Suisseculture et de la ZHdK, un collectif a été formé afin d'améliorer la préparation des créateurs à la vie professionnelle dans les écoles supérieures.

4. Centre Art et bâtiment

Le développement du Centre Art et bâtiment se poursuit. Dans une étape suivante, une Commission de suivi sera élue et de nouvelles ressources financières seront acquises. Après le modèle pour un contrat d'œuvre, on travaille à présent à un guide de versement d'une contribution de concours et au modèle d'un plan des coûts.

5. KiS

En 2011, visarte et la Société suisse des Beaux-Arts mettent au concours pour la troisième fois le prix de la médiation artistique. Le jury siégera en septembre, et la cérémonie d'attribution des prix probablement en janvier 2012.

6. Propagande d'adhésion

En vue du recrutement de nouveaux membres, quelques mesures ont été décidées au cours des deux dernières années. Depuis l'introduction de la nouvelle catégorie de membre newcomer, il est plus facile de contacter les étudiants des hautes écoles d'art et de les informer. Sur proposition du CC et après décision de la Commission d'admission selon laquelle les créateurs ayant trois années ou plus d'ISEA* peuvent s'affilier par procédure simplifiée, c'est-à-dire sans dossier de candidature chez la Commission d'admission, on pourra contacter les artistes concernés. Grâce à la nouvelle brochure parue en 2010, le matériel publicitaire nécessaire est prêt.

7. Politique culturelle

On peut s'attendre à ce que les musées et la conservation des monuments historiques exercent une forte pression sur le Parlement pour que leurs domaines reçoivent davantage d'argent, qui manquerait alors aux producteurs. De plus, on ne sait pas encore comment Pro Helvetia a l'intention d'encourager les arts visuels. Il faudra négocier avec l'Office fédéral de la culture un contrat de prestations pour visarte.suisse. Le président central et la direction administrative devront consacrer beaucoup de temps et de travail au traitement de ces tâches uniques.